

Helia by OPT-NC est une application mobile proposée par l'OPT-NC qui permet de réaliser un suivi de la consommation d'appels, SMS et DATA. En plus de cela les utilisateurs de l'application mobile peuvent, selon leur abonnement, recharger leur crédit Liberté ou acheter des recharges.

1. APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES - OPPOSABILITE

L'application Helia by OPT-NC permet au client d'une offre mobile de l'OPT-NC d'accéder à son espace de gestion.

L'accès au service et son utilisation impliquent l'acceptation de plein droit des présentes conditions générales d'utilisation (CGU) et le renoncement par l'utilisateur à se prévaloir de ses propres conditions générales d'utilisation.

Les services associés dont il peut être mentionné pourront disposer de leurs propres conditions d'utilisation spécifiques. Dans ce cas, l'utilisateur en sera informé et un recueil de consentement particulier lui sera demandé.

2. DEFINITIONS

Client ou utilisateur : personne physique ou morale, détentrice d'une offre Helia by OPT-NC, qui souscrit à un Service d'application Helia by OPT-NC proposé par l'OPT-NC afin de répondre à ses besoins.

Contrat : désigne les présentes conditions générales d'utilisation, ainsi que tout document commercial auquel il sera donné valeur contractuelle, telles que les CGV également attachées au service d'application Helia by OPT-NC. L'ensemble de ces documents est porté à la connaissance de l'utilisateur à l'occasion de sa première connexion.

Service : service fourni par l'application Helia by OPT-NC et éventuellement services associés fournis par l'OPT-NC et étant référencé dans les présentes conditions.

3. OBJET DES CGU

Les présentes conditions générales d'utilisation définissent les termes et conditions applicables au service d'accès à l'application Helia by OPT-NC.

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après « les CGU ») ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles l'OPT-NC met à la disposition du client ledit service.

L'application Helia by OPT-NC permet :

- D'accéder à une interface d'accueil, permettant de revoir les documents contractuels via un menu, de consulter ses notifications, de consulter l'offre souscrite, d'accéder à son suivi de consommation ;
- De suivre ses différentes consommations :
 - Pour les offres prépayées *Liberté* : suivi de consommation voix / SMS / Data, affichage des crédits restants ainsi que les dates de fin de validité de ces crédits et des SMS restants ;
 - Pour les abonnés *Forfaits M* : suivi de consommation voix/SMS/data, ainsi que le détail du hors forfait ;

- D'acheter des recharges : offres consultables sur le site www.helia.nc
 - RL (Recharge Liberté)
 - Recharges Internet Mobile
 - Recharges packagées
 - Pass Internet Voyage

Précision : toute recharge achetée via l'application Helia by OPT-NC est exclusivement créditée sur le numéro de téléphone utilisé pour effectuer la transaction. Il n'est pas possible de transférer ou d'attribuer cette recharge à un autre numéro.

- D'accéder à une aide sous forme de liens ou d'icone :
 - www.helia.nc
 - www.helia.nc/payer-facture-en-ligne
 - www.helia.nc/mes-demarches
 - www.helia.nc/options-et-services
 - www.helia.nc/points-de-vente
 - www.helia.nc/contact-particuliers
 - www.helia.nc/assistance
 - www.1012.nc/particuliers

L'utilisateur pourra se connecter à tout moment à l'application Helia by OPT-NC (24 heures sur 24, 7 jours sur 7), dimanches et jours fériés compris. Une indisponibilité ponctuelle et temporaire reste possible en cas de maintenance évolutive ou corrective.

L'application est disponible pour les terminaux de type smartphone, tablette et ordinateur portable, en fonction des compatibilités des terminaux et de la capacité de réception du code par SMS.

L'utilisateur y a accès dès l'acceptation des présentes CGU.

4. ENGAGEMENTS DU CLIENT

Le client atteste disposer du pouvoir, de l'autorité et de la capacité nécessaires à la conclusion et à l'exécution des obligations prévues aux présentes.

Le client s'engage à utiliser le Service conformément à l'usage pour lequel il a été défini tel qu'il ressort des présentes conditions. Tout usage du Service contraire, en particulier à des fins lucratives ou frauduleuses, constitue un détournement d'usage qui pourra donner lieu à la fin de l'utilisation des services de l'application Helia by OPT-NC et à des poursuites de la part de l'OPT-NC.

En particulier, le client s'engage :

- À télécharger l'Application sur son équipement exclusivement pour un usage personnel et non Marchand ;
- À accepter que toute recharge achetée via l'application Helia by OPT-NC ne peut bénéficier qu'au numéro de téléphone utilisé pour effectuer la transaction sans possibilité de transfert vers un autre numéro ;
- À renoncer expressément à utiliser des logiciels ou dispositifs susceptibles de perturber le bon fonctionnement de l'Application, ni à engager d'action de nature à imposer une charge disproportionnée pour les infrastructures de l'OPT-NC ;
- À informer l'OPT-NC dès la connaissance d'un acte de piratage et en particulier de toute utilisation illicite ou non

contractuelle de l'Application et/ou du Contenu quel que soit le mode de diffusion ;

- À ne pas vendre, louer, sous-licencier ou distribuer de quelque façon que ce soit l'Application et/ou le Contenu à des tiers.

En outre, il est interdit au client :

- De procéder à toute adaptation, modification, traduction, transcription, arrangement, compilation, décompilation, assemblage, désassemblage, transcodage, ni d'appliquer la rétro ingénierie (ou « Reverse Engineering ») de tout ou partie de l'Application, des Services et/ou du Contenu ;
- De créer des œuvres dérivées de l'Application sous licence
- D'utiliser des logiciels ou des procédés destinés à copier le Contenu sans l'autorisation préalable de l'OPT-NC ;
- D'exporter l'Application, fusionner tout ou partie de l'Application avec d'autres programmes informatiques ;
- De reproduire de façon permanente ou provisoire l'Application, en tout ou partie, par tout moyen et sous toute forme ;
- D'extraire ou de réutiliser, y compris à des fins privées, sans autorisation préalable écrite de l'OPT-NC, une partie substantielle ou non du contenu des bases de données et archives constituées par l'Application ;
- De mettre en place des systèmes susceptibles de pirater l'Application et/ou le Contenu en tout ou partie, ou de nature à violer les présentes CGV ou les CGU de l'Application Helia by OPT-NC.

Si le client confie le service auquel il a souscrit à un autre utilisateur personne physique, il est averti que cet utilisateur peut souscrire à des options et services complémentaires et effectuer des achats. Le client reste seul responsable des modifications des services et des achats effectués par cet utilisateur et reconnaît qu'il est engagé à l'égard de l'OPT-NC au titre de ces actes.

Le client s'engage à payer ou à faire payer le prix des Services qui lui sont fournis par l'application Helia by OPT-NC selon les modalités prévues aux conditions générales de vente conformément à l'arrêté des tarifs en vigueur.

Toute modification interviendra dans les conditions prévues par les textes. Le client en est informé un mois avant la date d'application.

5. ENGAGEMENTS DE L'OPT-NC

L'OPT-NC prend les mesures nécessaires au maintien de la continuité et de la qualité du Service.

L'application mobile Helia by OPT-NC repose sur la technologie Internet. L'utilisateur est averti des aléas techniques inhérents au réseau Internet, et des interruptions d'accès qui peuvent en résulter. Il reconnaît notamment que des fluctuations de la bande passante sont des éléments pouvant entraîner une discontinuité dans l'accès au serveur de l'application Helia by OPT-NC, indépendante de la volonté de ce dernier et extérieure à ses moyens techniques. Ainsi, l'OPT-NC ne saurait être tenu responsable des éventuelles indisponibilités ou ralentissements liés aux caractéristiques du réseau Internet, ni de leurs impacts éventuels sur les activités de l'utilisateur.

L'OPT-NC met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles de prévention et de gestion des incidents pour assurer la sécurité du

service mobile. Dans ce cadre, ces mesures peuvent aussi avoir une incidence sur la qualité des services de l'application que l'utilisateur reconnaît accepter.

6. LIMITATION ET EXCLUSION DE RESPONSABILITE

6.1 Limitations résultant de l'usage Mobile

L'OPT-NC ne peut être tenu pour responsable :

- En cas de défaut, de perte, de retard ou d'erreur de transmission de données qui sont indépendants de sa volonté ;
- Des dommages de toute nature, directs ou indirects, résultant de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser l'application et notamment toute perte financière ou commerciale, perte de données en particulier dans le système d'information de l'utilisateur de l'Application ;
- Des dommages de toute nature, directs ou indirects, résultant du contenu et/ou de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser des sites Internet liés à l'Application ou auxquels les Utilisateurs pourraient avoir accès via l'Application ;
- Des dommages de quelque nature que ce soit, causés aux Utilisateurs, à leurs terminaux, à leurs équipements informatiques et téléphoniques et aux données qui y sont stockées ni des conséquences pouvant en découler sur leur activités personnelles, professionnelle ou commerciale ;
- De l'envoi de messages et/ou de données et à une adresse fautive, erronée ou incomplète ;
- Si des données ne lui parvenaient pas, pour quelque raison que ce soit, ou si les données qu'il reçoit étaient illisibles ou impossibles à traiter ;
- Au cas où l'utilisateur ne parvenait pas à accéder ou à utiliser le Site, l'Application et/ou les Services pour quelque raison que ce soit, notamment en cas d'opérations de maintenance, de mise à jour ou d'améliorations techniques ;
- Si, pour quelque raison que ce soit, la connexion devait être interrompue.

Par ailleurs, l'OPT-NC décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation du terminal et/ou d'incident lié à l'utilisation du terminal lors de l'utilisation de l'Application.

Dans la mesure où l'OPT-NC serait jugé responsable d'un dommage non-prévu ci-dessus, sa responsabilité sera contractuellement limitée uniquement aux dommages certains, réels et établis.

6.2 Force majeure

Est considéré comme un événement de force majeure, tout événement imprévisible, irrésistible et extérieur aux parties rendant impossible l'exécution de tout ou partie des services offerts par l'application Helia by OPT-NC.

La responsabilité de l'OPT-NC ne peut pas être engagée au cas où l'inexécution ou le retard dans l'exécution de l'une ou de plusieurs obligations contenues dans les présentes conditions résulte d'un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence de la Cour de cassation.

6.3 Risques

L'accès et l'utilisation de l'application se font aux risques et périls du client.

6.3.1 Risques pour le client

Il appartient au client de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son et/ou ses matériels (téléphonique, informatique) contre toute atteinte (dysfonctionnement, virus, piratage, ... liste non exhaustive).

En utilisant l'application, le client assume toutes les conséquences négatives que pourraient engendrer l'application.

6.3.2 Risques sur le « réseau internet »

Les performances techniques de l'internet mobile requièrent un temps de traitement nécessaire pour répondre, consulter, interroger ou transférer les services.

Le client déclare connaître et accepter les limites et les problématiques du réseau Internet et pour lesquelles la responsabilité de l'OPT-NC ne saurait être engagée (liste non-exhaustive) :

- Les caractéristiques et les limites du réseau Internet et, notamment les caractéristiques fonctionnelles et des performances techniques du réseau internet ;
- Les problèmes liés à la connexion et/ou d'accès au réseau Internet et/ou aux sites web ;
- Les problèmes liés à la disponibilité et à l'encombrement des réseaux ;
- Les problèmes liés à la défaillance ou à la saturation des réseaux ;
- Les problèmes liés au temps de transit, à l'accès aux informations mises en ligne, aux temps de réponse pour afficher, consulter, interroger ou transférer des données ;
- Les risques d'interruption ;
- L'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage ;
- Les risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur lesdits réseaux.

7. GARANTIE – SERVICE APRES-VENTE

Pour joindre les services de l'OPT-NC, le client peut se rendre soit dans la rubrique d'assistance de l'application Helia by OPT-NC, soit sur www.helia.nc/assistance.

Le client peut aussi joindre un conseiller télécoms en composant le 1000 ou transmettre un courriel à l'adresse suivante : 1000@opt.nc.

8. PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'accès à l'application Helia by OPT-NC ne confère ni ne peut conférer à l'utilisateur un quelconque droit de propriété intellectuelle et/ou industrielle sur le savoir-faire, les brevets, les Marques et autres Signes distinctifs ainsi que, plus généralement, tous les autres droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle ou autre dont est titulaire ou qu'utilise l'OPT NC. L'utilisateur déclare, de manière expresse et non équivoque, ne détenir aucun droit d'aucune sorte sur les Marques et Signes Distinctifs cités ci-dessus. Le droit d'utilisation s'entend du droit de recourir au service de l'application Helia by OPT-NC conformément à sa destination et sa configuration.

9. INFORMATIQUE ET LIBERTE

La souscription et l'utilisation de l'application Helia by OPT-NC impliquent la mise en œuvre d'un traitement de données personnelles placé sous la responsabilité de l'OPT-NC.

Pour plus d'information concernant le traitement des données des utilisateurs de l'application Helia by OPT-NC et leurs droits sur leurs données : veuillez consulter la page dédiée intitulée « Traitement des données personnelles » accessible dès la page d'accueil de l'application, et à tout moment dans le menu « paramètres » de l'application).

Pour plus d'informations sur les mesures mises en place et les engagements pris par l'OPT-NC en matière de protection des données personnelles : veuillez consulter la Politique de protection des données personnelles de l'OPT-NC qui figure sur la page « Documentation » accessible en bas de page du site Internet www.helia.nc.

10. DUREE D'UTILISATION DU SERVICE

Le contrat est conclu pour une durée indéterminée. À tout moment, l'utilisateur peut désinstaller l'application Helia by OPT-NC.

11. RESPONSABILITE

L'OPT-NC ne pourra en aucune circonstance encourir de responsabilité au titre des pertes ou dommages indirects de l'utilisateur qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion de l'exécution des CGU et de ses suites. Par dommages indirects, on entend notamment, sans que cette liste soit limitative, tout gain manqué, préjudice commercial, perte de chiffre d'affaires ou de bénéfice, perte de clientèle, perte d'une chance, en relation ou provenant de l'inexécution ou de l'exécution fautive des services offerts par l'utilisation de l'application Helia by OPT-NC.

12. DISPOSITIONS GENERALES

Dans l'hypothèse où une clause des présentes CGU serait annulée, sa nullité ne saurait porter atteinte aux autres stipulations, ni affecter leur validité dans leur ensemble. L'OPT-NC s'efforcera alors de modifier la clause affectée afin qu'elle réponde aux dispositions légales et réglementaires applicables tout en respectant l'équilibre et les objectifs des CGU.

13. REGLEMENT DES LITIGES

Les présentes CGU sont régies par le droit applicable en Nouvelle-Calédonie. Les parties conviennent que tout litige, dans le cadre de l'exécution des présentes, sera de la compétence exclusive des tribunaux de Nouvelle-Calédonie.